

Granges de Boussie (1500 m) 22 mai 2023

Temps maussade ce matin. Il en faut plus pour décourager l'équipe. Village de Sers (1100 m).



Ce village de la vallée de Barèges est accroché à la montagne. Fontaines généreuses.



Nous croisons un habitant, puis empruntons une rude montée entre les maisons.



Village propre, toits refaits pour la plupart. Mais de belles grimpettes !



Au-dessus du village, un ancien chemin part à l'assaut des pentes.



Ce chemin, bien tracé, donne une idée de l'effort que représentait la montée aux granges.



Il ne pleut pas, mais nous entrons dans les nuages. L'herbe est trempée.



Fantômes dans les nuages, les paravalanches sont visibles.



Le chemin traverse une zone boisée. Les premières granges apparaissent dans le brouillard.



Nous avons presque rejoint la piste. Une grange authentique jouxte une construction « moderne ».



Le groupe s'est un peu étiré dans cette rude montée.



J'en profite pour examiner de près la ruine. Pignon bigourdan, linteau en pierre...



Nous arrivons au terminus de la piste, mais on n'y voit goutte. Aucun intérêt à continuer.



En redescendant par la piste, magnifique pignon mais horribles toits en bac acier.



Le passage de la route a entaillé des schistes remarquables.



De jolis éboulements ont eu lieu.



Et plus loin, la route est complètement obstruée par l'éroulement du talus consolidé.



C'est cet éboulement qui fait que nous avons dû rebrousser chemin voici une dizaine de jours.



Nous redescendons en longeant le Bastan de Sers.



C'est un beau petit torrent qui entaille les roches environnantes.



Le GR10 passe ici. Lecture des panneaux informatifs.



Et repas sur la table de pique nique. Il ne pleuvra qu'au moment du repas !



Nous sommes à 400 mètres du village. Voici le pont et la route d'accès.



Au-dessus, l'Oratoire de Saint Justin et la croix. La légende veut que Saint Justin se soit retiré là après avoir évangélisé la Bigorre.



Et nous voici de retour au village. Il est 13 heures ! Il vient de pleuvoir (on en sait quelque chose).



